



**Vaccin anticovid : composition, conséquences néfastes  
sur la santé et traitement des effets secondaires**  
Articles diffusés gratuitement en 2025 sur le site  
[www.chamanisme-vivant.fr](http://www.chamanisme-vivant.fr)

**Vincent Blondeau**  
Chaman bouddhiste (reinoshia)  
et tradipraticien en médecine  
manuelle, énergétique et naturelle

## **Sommaire**

### **Introduction**

**Partie 1 : La nature des injections anticovid**

**Partie 2 : Les effets secondaires**

**Partie 3 : Une proposition de traitement naturel des effets indésirables**

**Bibliographie**

**Sitographie**

## **Introduction**

Depuis les premiers campagnes de vaccination, je n'ai pas osé publier de traitement des effets secondaires car le phénomène était particulièrement nouveau et le recul manquait cruellement. A l'heure où j'écris ces lignes, il m'est désormais possible de proposer ce dossier expliquant ce que sont ces injections, les effets néfastes qu'elles produisent, et une façon sans risque de prévenir et traiter ces effets. Je précise que ce dossier est le fruit de mes recherches et de l'expérience en cabinet et que je n'appartiens à aucun laboratoire ou groupes particuliers travaillant sur ce sujet. Il s'agit uniquement pour moi de proposer une piste de solution pour les thérapeutes et les patients.

## Partie 1

Nous allons dans un premier temps étudier la nature des injections anticovid. Souvent présentées comme des vaccins, parfois appelées « *boosters* », elles sont en réalité d'une nature bien différentes et plus inquiétante que les vaccins classiques.

### Pasteur : 140 ans d'erreurs médicales

Pour mieux comprendre le fonctionnement et la nature des vaccins anticovid, nous devons dans un premier temps faire un rappel historique sur ce qu'est la vaccination. C'est vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que le médecin Pasteur (1822-1895) met au point sa théorie des germes basée sur l'asepsie du milieu interne et la panspermie atmosphérique : l'intérieur du corps est stérile et ce sont des bactéries et virus provenant de l'air environnant qui créent les maladies en entrant dans le corps. Sur cette base, il reprend à son compte une technique abandonnée au XVII<sup>ème</sup> siècle, la vaccination, qui sera désormais associée à son nom dans l'imaginaire collectif. Sa théorie rencontre un grand succès auprès des autorités médicales et politiques au point que la France a fini par censurer Antoine Béchamp, son principal opposant, qui avait pourtant prouvé que Pasteur faisait fausse route en démontrant que c'était l'organisme qui créait ses bactéries et ses virus lorsque le terrain était déséquilibré. La raison de ce succès ne tenait pas à l'efficacité de la vaccination qui tue de nombreuses personnes dès le départ dans le silence complice des autorités, mais au fait qu'elle a permis de moderniser les armes biologiques. Les travaux de Pasteur sont ainsi à l'origine d'armes faisant partie des plus terribles et sournoises que l'homme ait pu créer et ont plongé la médecine occidentale dans une période de plus de 140 ans d'erreurs médicales mortelles dans le silence complice des Etats du fait de l'inefficacité et de la toxicité des vaccins.

On a longtemps attribué à tort à la vaccination la disparition de certaines épidémies. Cependant, comme le remarque à juste titre la journaliste et lanceuse d'alerte, Sylvie Simon (1927-2013): « *les chiffres le prouvent, les courbes le montrent: les vaccins n'ont pas éradiqué les épidémies. Bien au contraire, ils ont favorisé l'émergence de maladies d'autant plus redoutables qu'elles surviennent sur des sujets adultes au système immunitaire affaibli* ». Elle nous signale qu'il suffit de regarder les courbes de déclin des maladies pour voir que le déclin de ces maladies a toujours commencé avant l'introduction des vaccins. Dans le cas de la tuberculose, les choses sont très nettes. Nombre de pays ne vaccinent pas contre cette maladie, notamment les Etats-Unis, car le vaccin BCG entraîne un test tuberculinique positif brouillant le diagnostic de la maladie en cas de tuberculose. Il est donc impossible d'attribuer la diminution des cas de tuberculose au vaccin. En 1975, la Suède interrompt la vaccination systématique des nouveau-nés et la diminution des cas de tuberculose a continué au même rythme. Enfin, si l'on observe la courbe de mortalité en Allemagne entre 1750 et 1950, on remarque que les cas ont diminué bien avant la vaccination. Quant à la courbe de mortalité en Grande Bretagne entre 1865 et 1964, nous constatons une diminution régulière des cas, avec des paliers durant les deux guerres mondiales, bien avant l'introduction des vaccins en 1955. En 2003, l'OMS publie un document au sujet de la tuberculose expliquant qu'il y avait 29 991 cas en Allemagne et 17199 en France en 1980. Or, la République Fédérale Allemande avait supprimé l'utilisation du vaccin BCG en 1973.

En 2001, on ne trouve plus que 84 cas par million d'habitants en Allemagne contre 96 cas par million d'habitant en France où l'utilisation obligatoire du BCG n'a été supprimée qu'en 2007. En outre, contrairement aux appréhensions des services de santé, aucun signe d'augmentation des cas de tuberculose n'a été noté lorsque le vaccin n'a plus été obligatoire et que son incidence a très fortement chuté. Au contraire, il s'est produit une nette diminution des méningites tuberculeuses et des cas tuberculose chez les enfants, même dans les régions les plus exposées. Le maintien du BCG a été justifié par le fait qu'il protégerait efficacement de la méningite tuberculeuse. Or, dès 1973, le docteur F. Freerksen, directeur de l'Institut de Biologie Expérimentale, notait: « *le dogme de*

*l'absence de méningite tuberculeuse chez les vaccinés doit être abandonné (entre 1964 et 1968, à Vienne, sur quatre méningites tuberculeuses, deux se sont produits chez des sujets vaccinés) »* (Concours médical, 20avril 1974, tome 96, p.2, 529-2530). La même année, la RFA supprimait le vaccin. En France, le professeur Costil, de l'hôpital Trousseau à Paris, a pu observer huit cas de méningite tuberculeuse, survenus entre 1978 et 1988 chez des enfants vaccinés avec le BCG dans Profil publié le 13 juillet 1989.

Enfin, en Inde, 30 millions de femmes ont reçu en 2014 deux doses du vaccin contre le tétanos distribuées par l'ONU et l'Unicef dans 52 pays différents. Ce vaccin était destiné aux femmes en âge de procréer. Les évêques kenyans, et le gouvernement par la suite, ont fait une campagne depuis pour dénoncer un programme de contrôle démographique camouflé. L'Unicef a nié cette accusation en accusant les évêques de désinformation et d'accusation sans preuves. Cependant, quatre laboratoires différents ont testé le vaccin et y ont trouvé l'hormone de la grossesse, la Beta-hCG. Combinée à un vaccin, cette hormone produit des anticorps si la femme vaccinée vient à produire une hormone naturellement en début de grossesse. Ce vaccin prévient alors l'implantation de l'embryon, causant des fausses couches et pouvant amener à la stérilité. Sans surprise, nous pouvons constater que l'OMS est consciente du mensonge autour de la vaccination. En 2018, elle a publié un rapport, passé inaperçu en France, démontrant que le vaccin DTP-coqueluche avait à lui-seul doublé la mortalité infantile en Afrique du Sud, un des rares territoires où nous pouvons clairement observer l'efficacité ou la toxicité des vaccins puisque nous y avons encore des villages vaccinés et non-vaccinés. Ainsi, sous couvert de mettre fin à des épidémies, les laboratoires ont vendu en force des vaccins qui ont empoisonné des millions de personnes et ont, avec la complicité des Etats, rendu les populations dépendantes psychologiquement voire physiquement de ces produits pourtant toxiques en intégrant le dogme pasteurien dans les mentalités occidentales et en faisant un des piliers de la médecine moderne.

## Qu'est-ce qu'un vaccin ARNm ?

Le Covid-19 a été l'occasion de la naissance d'un nouveau type de vaccin : les vaccins ARNm. Voici comment le VIDAL définit ce produit d'un genre nouveau :

*« Jusqu'à présent, tous les vaccins fonctionnaient sur le même principe : on introduit dans l'organisme un agent infectieux (virus ou bactérie) tué ou affaibli ou des fragments de ces micro-organismes. L'objectif est de conduire le système immunitaire à fabriquer des anticorps et à garder la mémoire de ce premier contact, afin de nous protéger en cas d'infection ultérieure. Avec les vaccins à ARN messager, le principe est différent. Il s'agit d'amener nos cellules à fabriquer elles-mêmes un composant du virus en introduisant un ARN messager qui code pour ce composant. L'ARN messager peut par exemple coder pour la fabrication d'une protéine du virus qui ne risque pas de provoquer la maladie mais qui va stimuler le système immunitaire pour apporter une protection contre la maladie. Cet ARN messager ne peut pas modifier notre génome (ADN). Les vaccins à ARN messager sont plus simples et plus rapides à produire que les vaccins classiques. Mais, ils sont fragiles et ils doivent être conservés à basse ou très basse température. Bien qu'on manque encore de recul, les informations disponibles à ce jour concernant leur sécurité d'emploi sont rassurantes ».*

Selon le VIDAL, avec les anciens vaccins, nous injectons des virus ou bactéries tués, affaiblis ou des fragments de ces micro-organismes dans le corps pour stimuler une réponse immunitaire. La présence d'anticorps qui, dans d'autres contextes de diagnostic, indique que l'organisme est malade car il se défend face à un virus ou une bactérie, montre dans le cadre de la vaccination une réponse du corps indiquant l'immunité. Comment une même réaction du corps peut indiquer deux phénomènes totalement opposés dans l'esprit des médecins ? Comment peut-on avoir

confiance en un dogme aussi contradictoire et illogique ? Je rappelle que la vaccination commence chez des nourrissons dont l'immunité n'a même fini de se former (il faut attendre l'âge de 7 ans pour cela). Autrement dit, nos enfants à peine nés, telles des voitures à trois roues car en cours de construction, sont mis sur l'autoroute en devant faire face tant bien que mal dès les premiers mois face à des maladies infectieuses qu'ils auraient pu affronter sereinement une fois leur système immunitaire formé. Le VIDAL ne parle pas dans ce rappel des métaux lourds et toxiques servant d'excipients dans les anciens vaccins comme l'aluminium, pourtant mentionné par les laboratoires pharmacologiques.

Concernant les vaccins ARNm, les choses sont différentes. On amène les cellules à fabriquer un composant du virus grâce à un ARN messager qui code pour ce composant au lieu de l'introduire directement dans l'organisme. Le composant fabriqué stimule une réponse du système immunitaire pour une « *protection contre la maladie* ». Autrement dit, le vaccin ARNm amène le corps à produire des anticorps contre la composante du pathogène créée par le corps lui-même sous l'emprise de l'ARNm. Cette fausse immunité attribuée aux anciens vaccins est donc de nouveau avancée ici, toujours sans preuve puisque le fondement même de la vaccination est erroné. Selon le VIDAL, l'ARNm ne peut modifier le génome et les informations sur leur sécurité seraient rassurantes. Cependant, rien ne le prouve car il y a un manque de recul avoué par les auteurs. Ces produits sont de plus fragiles et doivent être conservés à basse ou très basse température. Le simple fait que le corps produise le pathogène contre lequel il doit lutter donne un aperçu de la cause des effets secondaires de ces injections.

## Contenu des vaccins anticovid

Il existe actuellement deux types de vaccins contre le covid. Deux vaccins sont dits à ARN messager : COMIRNATY distribué par les laboratoires Pfizer/BioNTech et mRNA-1273 distribué par les laboratoires Moderna. Deux autres sont dits à ADN : VAXZEVRIA distribué par les laboratoires AstraZeneca et As26.COV2.S distribué par les laboratoires Janssen (Johnson&Johnson). Je vais ici simplement analysé le contenu déclaré par les laboratoires et les autorités avant d'étudier la question d'éventuels ingrédients inconnus ou non déclarés.

### Pfizer

Les vaccins Pfizer et Moderna sont des vaccins à ARNm. En plus de l'ARN messager, ils contiennent des lipides, des sels et du sucre. Le site [Infovac-France.fr](http://Infovac-France.fr) précise : « *Les vaccins à ARNm contiennent un enchaînement de nucléotides exprimant la protéine de surface du SARS-CoV-2, encapsulés dans des nanoparticules (taille 80 nm). Ces nanoparticules sont composées de divers lipides* ». Ces nanoparticules contiennent et protègent l'ARNm, le composant utile permettant aux cellules du corps de produire la protéine Spike, le composant pathogène sensé « *immuniser* » contre le Covid. Voici la liste des excipients du vaccin Pfizer :

- ALC-3015 : un lipide synthétique
- ALC0159 : un lipide pégylé
- phosphocholine (DPSC) : La phosphatidylcholine (PC) est généralement le lipide le plus abondant dans les membranes des cellules animales, assurant leur structure. Elle est plus fréquente dans le feuillet externe, où elle joue un rôle de barrière de perméabilité. Elle est également le principal substrat des enzymes phospholipases D, qui produisent les lipides de signalisation : l'acide phosphatidique et l'acide lysophosphatidique.

- Cholesterol : un lipide et constituant essentiel de la membrane des cellules de presque tous les animaux.
- potassium chloride : aussi appelé chlorure de potassium (KCl, ou sel de potassium), c'est un sel d'halogénure métallique composé de potassium et de chlore. On s'en sert par voie orale ou intraveineuse pour traiter l'hypokaliémie. Habituellement déjà présent dans l'alimentation, un surdosage de potassium chloride provoque une hyperkaliémie qui peut perturber la signalisation cellulaire jusqu'à causer un arrêt cardiaque, réversible lors de certaines opérations à cœur ouvert. Ce n'est donc pas quelque chose à avoir en excès dans le corps.
- monobasic potassium phosphate : il s'agit d'un sel formé de ions phosphate et potassium. Il est utilisé comme engrais, additif alimentaire et fongicide. Sous forme de monocristal, il est paraélectrique et piézoélectrique à température ambiante et ferroélectrique en dessous de -150°C.
- sodium chloride : sel de table.
- basic sodium phosphate dihydrate : ou phosphate disodique, c'est l'additif alimentaire E339, connu pour ses effets laxatifs.
- sucre
- eau pour préparations injectables

Rien que pour cette injection, nous avons donc des lipides artificiels, du chlorure de potassium pouvant mettre en danger le cœur, et deux additifs alimentaires dont un est fongicide. A cela s'ajoute le fonctionnement même de l'ARNm qui peut amener le corps à se retourner contre lui-même en « *s'immunisant* » contre un composant pathogène qu'il a lui-même produit.

### **Moderna**

Concernant le vaccin Moderna, le contenu n'est pas moins inquiétant. Il s'agit d'un vaccin à ARNm comme Pfizer. Voici les excipients et nanoparticules qu'il contient :

- lipide SM-102 : un lipide synthétique
- cholestérol
- phosphocholine (DSPC) : ce lipide est un constituant naturel des membranes cellulaires. Aussi appelé lécithines E322, elles sont aussi utilisées comme émulsifiants dans l'industrie agroalimentaire. Un rapport de recherche de Wang Z et d'autres chercheurs paru en 2011 a établi un lien entre les catabolites microbiens de ce lipide et l'augmentation de l'athérosclérose chez les souris par la production de choline, d'oxyde de triméthylamine et de bêtaïne.
- méthoxypolyéthylène glycol-2000 (PEG-2000 DMG) : un lipide pégylé
- trométamol : cet excipient est utilisé en très petites quantités pour maintenir le vaccin à un pH adapté pendant sa fabrication. déséquilibre électrolytique, modification du taux de sodium et de potassium dans l'organisme, hypermatrémie (taux de sodium élevés), hypokaliémie (faible taux de potassium), faiblesse musculaire, confusion, arythmie cardiaque, alcalose respiratoire (avec parfois étourdissement, confusion, voire convulsions), réaction localisée au point d'injection (avec parfois douleur, rougeur ou gonflement),

réactions allergiques (réactions cutanées voire anaphylaxie). Cet élément est déconseillé en cas de dysfonctionnement hépatique ou rénal.

- chlorhydrate de trométamol
- acide acétique : ce produit toxique est aussi utilisé dans les herbicides,
- acétate de sodium trihydraté : le plus vieil agent conservateur alimentaires E262, c'est le sel de sodium de l'acide acétique E260.
- saccharose
- eau pour préparations injectables

Les lipides des vaccins ARNm servent à protéger l'ARNm au moment de l'injection. Ils facilitent la pénétration dans le cytoplasme, c'est-à-dire l'enveloppe de la cellule. Les sels et le sucre sont là pour éviter la dégradation du vaccin et favoriser sa conservation, tandis que de l'eau est utilisée pour lier les éléments entre eux.

### **Astrazeneca (ADN**

Le vaccin VAXZEVRIA distribué par les laboratoires AstraZeneca, que l'on administre en France aux patients de plus de 55 ans, fonctionne différemment des vaccins à ARN messager. Le site Infovac-France précise : « *Le vaccin d'AstraZeneca contient des particules d'adénovirus inoffensives pour l'humain, modifiées pour exprimer la protéine de surface du SARS-CoV-2* ». Le principe actif contenu dans ce vaccin est un « *adénovirus de chimpanzé codant pour la glycoprotéine Spike du SARS-CoV-2 (ChAdOx1-S)* ». Autrement dit, la Spike n'est pas produite par le corps comme avec l'ARNm mais par l'adénovirus de chimpanzé injecté. Là encore, le manque de recul permet de douter du caractère inoffensif de ces particules. Voici la liste des excipients du vaccin AstraZeneca :

- L-histidine : un acide aminé que les animaux sont incapables de synthétiser et doivent trouver dans l'alimentation, contrairement aux micro-organismes et aux plantes qui peuvent en fabriquer. Il intervient dans les processus de croissance biologique.
- chlorhydrate de L-histidine monohydraté
- chlorure de magnésium hexahydraté : le Chlorure de Magnésium Hexahydraté est un sel inorganique largement utilisé dans notre société actuelle. Il se présente sous forme de cristaux incolores très soluble dans l'eau et légèrement déliquescent, c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité de l'air. Il sert entre autres choses d'additif dans le textile, le papier et le ciment, et d'engrais.
- polysorbate 80 (E 433) : un additif de synthèse fabriqué à partir de sorbitol (E420). Il s'agit d'émulsifiants efficaces employés dans les produits laitiers, le lait de coco, les soupes, les sauces et dans les compléments alimentaires. Ces additifs peuvent augmenter la perméabilité de la barrière intestinale et favoriser les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, l'adiposité accrue, le développement du diabète, perturber la flore intestinale, favoriser les maladies auto-immunes, voire conduire au cancer du côlon. L'Anses note, en 2021, l'existence de données expérimentales pouvant suggérer le caractère perturbateur endocrinien de cette substance.

- Éthanol : l'éthanol est un alcool et un psychotrope comptant parmi les plus anciennes drogues récréatives sous forme de boisson alcoolisée. L'éthanol est utilisé par l'industrie agroalimentaire (production de spiritueux), la parfumerie et la pharmacie galénique (comme solvant) et en biocarburant. Il est parfois injecté dans des tumeurs pour les nécrosier mais provoque aussi la nécrose des tissus sains alentours.
- saccharose
- chlorure de sodium
- édétate disodique (dihydraté) : c'est un acide diaminotétracarboxylique interdit par l'écolabel européen qui le classe parmi les six catégories de détergents.
- eau pour préparations injectables

Ce produit contient des organismes génétiquement modifiés (OGM), comme le précise le VIDAL. Rien n'est dit sur l'origine ou la nature de ces organismes. Notons que l'éthanol et l'acide éthylènediaminetétracétique (EDTA) jouent aussi le rôle de conservateur.

### ***Janssen (ADN)***

Le vaccin As26.COV2.S distribué par les laboratoires Janssen et proposé aux personnes de 55 ans et plus en France, repose sur le même principe que le vaccin AstraZeneca, mais ne contient pas le même principe actif. Les particules contenues dans ce vaccin pour aider l'organisme à soi-disant lutter contre le Covid-19 sont d'après le VIDAL des « *Adénovirus type 26 codant pour la glycoprotéine spike du SARS-CoV-2\* (Ad26.COV2-S)* ». Autrement dit, un adénovirus différents de celui du chimpanzé crée la spike qui doit stimuler la réponse immunitaire selon le même principe douteux d'immunisation présenté précédemment. Les excipients du vaccin Janssen sont les suivants :

- 2-hydroxypropyl-β-cyclodextrine (HBCD) : l'hydroxypropyl-β-cyclodextrine (HP $\beta$ CD) est une molécule de sucre cyclique dérivée des glucides qui sert ici de stabilisateur. Dans l'industrie alimentaire, le HP $\beta$ CD est utilisé comme ingrédient dans les produits de boulangerie, les produits céréaliers, les confitures et gelées, les fruits et légumes, les produits laitiers, les condiments et les collations. Il est également utilisé comme substitut de graisse dans certains produits alimentaires. Dans l'industrie nutritionnelle et pharmaceutique, HP $\beta$ CD est utilisé comme agent solubilisant pour les formules peu solubles, comme système d'administration pour les formulations à libération modifiée et comme excipient dans d'autres médicaments. Il peut également être utilisé localement pour soutenir la peau. Dans l'industrie cosmétique, le HP $\beta$ CD est utilisé comme ingrédient dans les produits de soin de la peau, les produits de soins capillaires, le maquillage et les formules de parfums. On le trouve dans les nettoyants et hydratants pour le visage, les shampoings et revitalisants, les fonds de teint et les poudres de maquillage, les rouges à lèvres et les gloss, ainsi que les parfums et les eaux de Cologne.
- acide citrique monohydraté : cet acide sert entre autres choses comme additif alimentaire et cosmétique.
- éthanol

- acide chlorhydrique : un acide fort, toxique, ayant notamment servi d'arme chimique pendant la Première Guerre mondiale.
- Polysorbate-80 : additif E433, omniprésent dans les produits alimentaires transformés.
- chlorure de sodium
- hydroxyde de sodium
- citrate trisodique dihydraté : c'est l'additif alimentaire E331
- eau pour préparations injectables

Là aussi, la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM) a été identifiée. Là encore, rien n'est dit sur l'origine et la nature desdits organismes. L'acide citrique monohydrate sert à stabiliser le vaccin et l'hydroxyde de sodium équilibre l'acidité. L'éthanol agit comme un conservateur et le polysorbate 80, un émulsifiant utilisé dans de nombreux vaccins (comme celui de la grippe) et des médicaments, sert à fluidifier le mélange.

### ***Depuis 2024 selon le VIDAL***

En France, trois types de vaccins contre le COVID-19 sont distribués en France depuis 2024 :

- des **vaccins dits « à ARN messager (ARNm) » sans adjuvant** : formules historiques COMIRNATY des laboratoires Pfizer/BioNTech et SPIKEVAX des laboratoires ModeRNA utilisées pour la primovaccination et leurs formules bivalentes adaptées aux différents variants en circulation pour le rappel des personnes de plus de 65 ans, et de celles à risque de formes graves ;
- des **vaccins à ADN recombinant sans adjuvant** (qui ne sont plus disponibles fin 2024) : VAXZEVRIA des laboratoires AstraZeneca et JCOVDEN (anciennement COVID-19 VACCINE JANSSEN) des laboratoires Janssen ;
- des **vaccins protéiques recombinants avec adjuvant** (qui ne sont plus disponibles fin 2024) : NUVAZOVID des laboratoires Novavax et VIDPREVTYN BETA.

Dans la pratique pour la campagne de vaccination 2024/2025, seul le vaccin COMIRNATY dans sa version adaptée au variant JN1, dernier variant majoritairement en circulation selon les autorités, est administré en France pour les injections de rappel.

Nous venons de voir que les vaccins anticovid contiennent bel et bien des nanoparticules, des ingrédients toxiques, et des OGM pour ceux à ADN. Il est à noter qu'avant cette date, pendant la pseudo-pandémie, les gens ne recevaient pas toujours la même marque de vaccin. Il y a donc eu des mélanges de tous ces ingrédients toxiques que nous venons d'examiner.

### **Du graphène dans les injections anticovid ?**

Sur les réseaux sociaux et les médias alternatifs et complotistes, nombreux sont ceux dénonçant la présence de graphène dans les vaccins anticovid. Ces allégations ont surgi au printemps 2021 après que le Canada a retiré du marché des masques médicaux contenant du graphène en

raison de possibles risques pour la santé. Un mois plus tard, alors que les campagnes de vaccination anticovid étaient en cours en Europe, aux États-Unis et progressent en Amérique latine et ailleurs dans le monde, des internautes accusent le vaccin de les avoir « *magnétisés* ». Les vidéos traversent les frontières afin de « *démontrer* » que les vaccins anticovid contiennent des ingrédients « *secrets* » et nocifs, dont du graphène, afin notamment de « *contrôler la volonté* » des gens grâce à des propriétés magnétiques. D'autres internautes vont jusqu'à affirmer que de l'oxyde de graphène, un dérivé, est présent dans les vaccins et « *altère le champ électromagnétique* » des personnes, et peut occasionner leur décès. Selon ces théories, des gouvernements ou des personnalités chercheraient à contrôler à distance les personnes grâce à de matériaux injectés par le biais de vaccins contre le Covid-19 ou suivre leurs déplacements par GPS, ou encore via la 5G. Nous allons à présent démêler le vrai du faux dans ces propos afin de compléter notre étude de la composition des vaccins anticovid. Pour rappel, notre analyse révèle déjà la présence d'ingrédients dangereux pour la santé humaine et, comme nous le verrons, qui expliquent déjà les effets secondaires observés.

L'idée de présence de graphène provient d'images tirées d'une étude espagnole menée en 2021 par le docteur Pablo Campra Madrid, enseignant à l'Université d'Almeria et spécialiste en science alimentaire. Mise en ligne par l'auteur lui-même, cette étude n'a pas été validée ou relue par d'autres chercheurs dans le cadre de l'évaluation par les pairs, avant publication dans une revue. Le préambule de l'étude précise qu'il s'agit d'une expérience réalisée à la demande de « *M.Ricardo Delgado Martin* » sous le titre « *Détection de graphène dans un échantillon de suspension aqueuse* ». Campra indique avoir reçu par courrier, le 10 juin 2021, un flacon de vaccin Pfizer à analyser dans le cadre d'une « *prestation de services* ». L'homme qui a envoyé cet échantillon, Ricardo Delgado Martin est un militant anti-vaccins connu en Espagne, auteur du blog Quinta Columna dans lequel il avait affirmé le 7 juin 2021 à tort que le « *SARS CoV-2 est du graphène* ». Les images publiées ont été relayées et les allégations ont été répétées et amplifiées par des auteurs de tout horizon et des lanceurs d'alerte, parfois publient de fausses études pour appuyer le propos.

Dans son document, Campra Madrid examine l'échantillon reçu par courrier en utilisant la microscopie optique et électronique, et compare son apparence à celle d'une feuille de graphène, également passée au microscope. Il explique à la page 22 de son étude « *la microscopie ne fournit pas de preuve concluante* » mais conclut malgré tout que ces images fournissent des « *des preuves solides de la présence probable de dérivés du graphène* » dans le vaccin. Cependant, rien ne dit que l'échantillon examiné soit bien le vaccin anticovid. Campra le dit lui-même qu'il ne sait pas trop d'où vient l'origine du produit analysé et qu'il ne sait pas ce que c'est. Campra précise dans son étude que les « *les résultats et les conclusions de ce rapport n'impliquent aucune position institutionnelle de l'Université d'Almería* ». Dans un communiqué, l'université s'est d'ailleurs défendue d'avoir un lien avec cette étude face à l'ampleur prise par cette information. Le rapport de Campra a été popularisé par une vidéo virale du Stew Pters Show où le Dr. Jane Ruby, se basant sur le document, affirme que l'ARN du vaccin Pfizer « *est à 99,99% de l'oxyde de graphène* », un taux qui n'apparaît pas dans l'étude. Elle présente alors le document comme une « *preuve scientifique* » que « *les injections de Covid sont un empoisonnement de masse* » et un « *génocide* ». De là, les allégations se sont multipliées et amplifiées sur les réseaux sociaux.

Le problème de ces allégations est qu'elle se base sur une vision totalement fausse du graphène et de l'oxyde de graphène. Le graphène est un nanomatériau (un composé constitué de minuscules particules) qui aurait des propriétés antibactériennes et antivirales. Il est issu du graphite et peut être décrit comme un groupe d'atomes de carbone reliés entre eux. L'oxyde de graphène

n'est rien d'autres que du graphène dégradé. Or, un des points où les allégations de Cambra et des complotistes ne fonctionnent pas : le graphène n'est pas soluble et ne peut donc être utilisé dans des vaccins. De la même manière, le graphène n'est pas magnétique (ou sous certaines conditions difficilement produites en laboratoire) ce qui va à l'encontre des théories sur le contrôle des esprits par l'influence d'ondes électromagnétiques sur le graphène contenu dans les vaccins.

## Des fabricants aux mœurs douteuses

Nous avons étudié le contenu des vaccins anticovid et vu qu'ils contenaient des ingrédients toxiques et douteux. Si nous étudions le passé judiciaire et les méthodes de production et de vente des fabricants, nous pouvons voir que ces derniers sont eux-mêmes tout aussi douteux.

### **Pfizer**

Les laboratoires Pfizer font ou ont fait l'objet d'au moins huit affaires judiciaires. Entre 1995 et 2009, 40 cas d'inconduite ont été portés devant les tribunaux. Un total de 6,171 milliards de dollars d'amendes a été acquitté. Six cas présumés d'inconduite sont en cours d'examen. Cet aspect avait été soulevé par le Parlement Européen lors du choix des fabricants de vaccins contre le Covid-19, mais n'a pas été retenu comme critère de sélection. En 2009, une autre affaire touche le laboratoire. Cette année-là, trois employés de Pfizer sont contaminés par un virus créé par les laboratoires de la société. La société reconnaît les faits, mais Becky McClain, une des employées contaminées, développe des symptômes plus graves que ses collègues. Elle se révolte et critique ouvertement les méthodes de Pfizer. Licenciée en 2005, elle porte plainte en accusant le laboratoire de n'avoir pas mis en œuvre les mesures de sécurité nécessaires pour protéger ses employés et dénonce un licenciement abusif. Un procès s'est ouvert en mars 2010. Malgré les faits, Pfizer affirme que le virus contracté par Becky McClain ne peut pas être celui développé par ses laboratoires, mais refuse de communiquer le génome du virus synthétique aux autorités. En mai 2007, le gouvernement nigérian porte plainte contre Pfizer, l'accusant d'avoir provoqué en 1996 la mort de 11 enfants lors de tests du trovafloxacine, un médicament contre la méningite, sur les 200 enfants du test. D'autres enfants ont développé des handicaps physiques en contractant des symptômes plus ou moins graves (surdité, paralysie, lésions cérébrales,...). Le groupe a, pour sa défense, répondu que les tests avaient été pratiqués avec l'accord du gouvernement nigérian et que les décès n'étaient pas liés à l'absorption de Trovan (nom de marque déposée de la trovafloxacine). Pfizer aurait engagé des détectives pour surveiller le procureur fédéral responsable du procès des essais cliniques du Trovan. En 1997, les États-Unis avaient approuvé l'utilisation de la trovafloxacine pour les adultes, mais pas pour des enfants. La Food and Drug Administration aux États-Unis avertit que le médicament peut causer des dommages au foie. Ce produit a ensuite été retiré du marché.

Entre 2009 et 2016, Pfizer a fait l'objet de trois condamnations. En 2009, le laboratoire verse une amende record de 2,3 milliards de dollars US aux autorités américaines pour publicités mensongères au sujet des médicaments Geodon, Lyrica et Zyvox ainsi que le Bextra un médicament contre l'arthrite retiré du marché en 2005 pour des raisons de santé publique (risque de graves effets cardio-vasculaires). En 2012, le laboratoire est condamné à nouveau à une amende de

60 millions de dollars pour avoir corrompu des médecins et des représentants de gouvernement afin d'accroître ses affaires et ses ventes, pendant la décennie se terminant en 2006. La condamnation porte sur des pots-de-vin en Chine, République tchèque, Italie, Serbie, Bulgarie, Croatie, Kazakhstan et Russie. En 2016, Pfizer est de nouveau condamné, cette fois-ci à une amende de 89 millions de livres pour avoir augmenté le prix de ses médicaments contre l'épilepsie en 2012 de 2600 %. Cette condamnation a été cependant annulée en appel en 2018. En 2015, Pfizer est visé par une enquête pour corruption en Chine et est condamné à une amende de 15 570 dollars et à la confiscation de 468 000 dollars. En 2020, une nouvelle enquête est ouverte pour des faits similaires par la Securities and Exchange Commission. Le 5 septembre 2016, le médecin et homme politique accusé de fraude fiscale Jérôme Cahuzac affirme, lors de l'ouverture de son procès, que le compte illégal qu'il avait ouvert en Suisse avait été alimenté par deux versements effectués en 1993 par des fonds venus de Pfizer. Selon lui, cet argent a servi au financement d'activités politiques au profit de Michel Rocard.

Après le début de la pandémie, les aventures judiciaires continuent pour le laboratoire. En 2021, le Bureau of Investigation Journalism accuse Pfizer d'avoir recouru à l'intimidation et au harcèlement de haut niveau dans ses négociations avec des pays d'Amérique latine. Pfizer aurait exigé de l'Argentine et du Brésil, en contrepartie de la livraison de vaccins, qu'ils mettent en gage des actifs souverains, dont des bases militaires et des réserves de leurs banques centrales, en garantie de potentiels frais juridiques futurs. Le laboratoire souhaite se dégager de toute responsabilité en cas d'effets nocifs du vaccin même en cas de négligence, de fraude ou de malveillance et faire payer aux États l'indemnisation des éventuelles victimes. En avril 2021, c'est au tour de l'ONG Oxfam d'accuser les grands laboratoires pharmaceutiques, dont Pfizer d'avoir « *reçu des milliards de dollars de financement public et des précommandes garanties, dont 12 milliards de dollars du seul gouvernement américain* » et « *mis à profit de nombreuses années de recherche et de développement financées par des fonds publics* ». En octobre 2022, Albert Bourla, PDG de Pfizer, est convié par le Parlement européen pour répondre, comme les autres laboratoires aux questions des députés et « *donner des explications sur les accords passés avec la Commission européenne pour fournir des vaccins aux pays de l'UE* ». Le PDG annule sa venue au dernier moment, sans donner d'explications, et envoie à sa place Janine Small, présidente des marchés internationaux développés chez Pfizer. Après ce premier refus, il refuse une seconde fois de se présenter devant la Commission Covid sur l'affaire des SMS entre M.Bourla et Mme Von der Leyen, au cours de laquelle il devait répondre aux questions des députés européens concernant les contrats d'achat des vaccins Pfizer contre le Covid.

### **Moderna**

En prévision de larges profits qu'il obtiendrait grâce à son vaccin contre le Covid-19, Moderna a mis en place un système d'évasion fiscale. Après avoir reçu 2,5 milliards de dollars du gouvernement américain pour financer le développement du vaccin, le laboratoire a ouvert une filiale à Bâle en Suisse, canton où le taux d'imposition pour les entreprises est de 13,04 %, afin de servir de centre de facturation pour le reste de l'Europe. C'est à cette entité que l'Union Européenne doit payer les doses que Moderna lui fait livrer. Tous les brevets de Moderna (dont 595 liés à la technologie de l'ARN messager) sont quant à eux détenus par ModernaTX enregistrés au Delaware aux Etats-Unis, où aucun prélèvement n'est effectué sur les revenus provenant de la propriété

intellectuelle. Toutes les filiales de Moderna exploitant le vaccin doivent payer des droits à ModernaTx. Selon l'ONG Somo, spécialisée dans la finance et le marché de la santé, ce sont près de 8 milliards de bénéfices nets qui pourraient en grande partie échapper à l'impôt avec un taux de marge estimé à 44 % par dose de vaccin. En novembre 2020, la presse britannique révèle que Rishi Sunak, alors chancelier de l'Échiquier, a co-créé en 2010 un fonds d'investissement, Theleme Partners, avec un investissement de 536 millions de livres. Il l'a quitté en 2013 pour se lancer en politique. Par la suite, ce fonds a investi 500 millions de livres en actions de Moderna, dont il est l'un des principaux investissements. La valeur de cet investissement est passée de 4.7 milliards de livres à 32 milliards de livres grâce au succès du vaccin contre le Covid-19. Sunak a refusé de dire au Labour Party s'il a bénéficié des profits de cette entreprise.

### **Astrazeneca et Janssen**

AstraZeneca et Janssen sont eux-aussi mêlés à des polémiques, controverses et affaires judiciaires. En 2013, AstraZeneca a été entendue lors de l'enquête relative à l'affaire GSK en Chine, où des laboratoires pharmaceutiques utilisaient des agences de voyages pour corrompre des médecins et des responsables chinois en leur offrant des voyages touristiques , présentés comme des conférences universitaires. Cet évènement s'est soldé par la mise en détention d'un des cadres dirigeants de la firme. En 2016, la firme est condamnée par la Securities and Exchange Commission à payer une amende de six millions de dollars, pour des faits de corruption en Chine et en Russie, survenus entre 2005 et 2010. La Securities and Exchange Commission avait déclaré que les employés d'une filiale de AstraZeneca corrompaient des responsables de santé en Chine pour les inciter à acheter ses produits ou à réduire les sanctions financières qui atteignaient déjà le laboratoire. En 2018, le Serious Fraud Office soupçonne AstraZeneca et d'autres laboratoires pharmaceutiques, dont GlaxoSmithKline (déjà mêlé à des histoires similaires pendant la grippe H1N1) et Eli Lilly and Company de corruption en Irak. Ils avaient en effet fourni gratuitement au gouvernement irakien des médicaments et du matériel pharmaceutique qui ont par la suite été revendus au marché noir pour financer des attaques terroristes. Cette enquête est liée, au moins partiellement, à une action en justice aux États-Unis entamée en octobre devant un tribunal de Washington au nom d'anciens combattants américains tués ou blessés en Irak entre 2005 et 2009. Les anciens combattants ont fait une demande de dédommagement s'élevant à un milliard de dollars au laboratoire. AstraZeneca a rejeté la demande.

Le laboratoire est aussi mêlé à la controverse sur les statines, médicaments que la firme a introduit sur le marché grâce à la fraude et la corruption, notamment au niveau de la HAS en France, comme le dénoncent le professeur Even, le docteur Michel de Lorgeril, Elise Lucet dans Cash Investigation. La chaîne Arte a consacré un documentaire à cette affaire intitulé *Cholestérol, le grand bluff* paru en 2016. Enfin, en 2020, AstraZeneca choisit pour partenaire la société Shenzhen Kangtai Biological Products pour la fabrication de son vaccin contre le Covid-19. Ce partenariat a posé des questions car la société choisie a déjà été mêlée à un scandale sanitaire : elle avait causé la mort de 17 enfants avec son vaccin contre l'hépatite B en Chine.

Concernant le laboratoire Janssen, celui-ci a été condamné par l'autorité de la concurrence à 25 millions d'euros d'amende en décembre 2017 pour avoir empêché puis limité le développement des médicaments génériques de Durogesic, son médicament princeps. En mars 2025, le laboratoire est

cette fois-ci condamné à une amende 1, 6 milliard de dollars pour tromperie sur ses médicaments anti-VIH.

C'est ainsi que s'achève ce premier article qui j'espère aidera le lecteur à y voir plus clair sur la nature de ces injections. Nous pouvons déjà deviner en regardant leur composition et l'identité des fabricants que ces vaccins sont toxiques et dangereux. Les effets indésirables feront l'objet du prochain article.

## Partie 2

Précédemment, j'ai expliqué et décrit la composition des vaccins anticovid et présenté leurs fabricants. A présent, nous allons étudié la question des effets secondaires. Car, contrairement à ce que clament encore les autorités aujourd'hui, ces vaccins ne sont pas des vaccins et sont dangereux pour la santé. Je me baserai ici sur mon expérience avec les patients, les échanges avec les thérapeutes et médecins qui ont fait des constats similaires et qui m'ont conforté dans mes observations, et sur les écrits parus à ce sujet en médecine occidentale et en médecine chinoise. Comme pour mon écrit précédent, les sources seront présentées en fin d'articles.

### Effets secondaires reconnus par les laboratoires

La majorité des effets secondaires sont survenus deux semaines par la deuxième dose, principalement chez les hommes jeunes. Les effets suivants sont reconnus par les autorités et les laboratoires.

**Pfizer** : réaction locale au point d'injection, fatigue, myalgies, frissons, céphalées, fièvre, arthralgies (douleurs articulaires), gonflement des ganglions lymphatiques, douleurs aux extrémités, insomnies, malaise, prurit (démangeaisons) sur le site d'injection, paralysie faciale, péricardite, fausses couches, contractions utérines sévères, événements thromboemboliques (AVC, thrombose, phlébite, infarctus, etc...), diarrhée, zona, échecs vaccinaux, la thrombopénie, les hématomes spontanés, les troubles du rythme cardiaque, le syndrome d'activation des macrophages, le syndrome de Guillain-Barré, le déséquilibre diabétique dans des contextes de réactogénicité, l'aplasie médullaire idiopathique, la myocardite et la myopéricardite, la réactivation à virus Epstein-Barr. Hyperhidrose, sueurs nocturnes, diminution de l'appétit, léthargie, asthénie, sensations vertigineuses, angio-oedème, urticaire, anaphylaxie, érythème polymorphe, gonflement étendu du membre vacciné, saignements menstruels importants, paresthésie, hypoesthésie, gonflement du visage.

**Moderna** : réaction locale au point d'injection, fatigue, myalgies, frissons, céphalées, fièvre, arthralgies (douleurs articulaires), nausée, vomissement, gonflement des ganglions lymphatiques, douleurs aux extrémités, insomnies, malaise, prurit (démangeaisons), éruption cutanée, prurit sur le site d'injection, paralysie de Bell, troubles du rythme cardiaque, zona, réactogénicité plus sévère après la deuxième dose, déséquilibre ou récidive de pathologie chronique, ictus amnésique, troubles auditifs (hyperacousie, acouphène, surdité)

**AstraZeneca** : céphalées, nausées, myalgies, arthralgies, fatigue, malaise, état fébrile, frissons, réaction au site d'injection (gonflement érythème), vomissement, diarrhées, fièvre, thrombocytopénie, lymphadénopathie, diminution de l'appétit, étourdissement, somnolence, thrombose en association avec une thrombocytopénie, hyperhidrose, prurit, éruption cutanée, syndrome de Guillain Barré.

**Janssen** : céphalées, nausées, myalgies, fatigue, réaction au site d'injection (gonflement, érythème), toux, arthralgie, fièvre, frissons, tremblement, éternuement, douleur pharyngée, Rash, hyperhidrose, faiblesse musculaire, extrémités douloureuses, dorsalgie, asthénie, malaise, hypersensibilité, urticaire, thrombose en association avec une thrombose avec une thrombocytopénie, anaphylaxie.

Malgré l'aveu de ces effets secondaires par l'ANSM et les laboratoires, les autorités médicales et politiques continuent de présenter ces vaccins comme étant sûrs et efficaces à 100 %. Cela constitue à la fois un mensonge et une mise en danger de la vie d'autrui.

## **Effets secondaires observés mais non reconnus**

D'autres effets secondaires ont été observés par les médecins, les thérapeutes, les victimes et moi-même, sans que ceux-ci ne soient reconnus par les autorités et les laboratoires.

### 1.Turbo-cancers, maladies auto-immunes et maladies neurologiques

Le fait que les vaccins ARNm anti-covid provoquent des cancers exceptionnellement agressifs (turbo-cancers) a été présenté par les médias mainstream comme une « *fake news* ». Il s'agit pourtant une réalité empirique. Nous pouvons cité à titre d'exemple le témoignage publié par l'AIMSIB de la doctoresse Ute Krüger, spécialiste en pathologie qui a travaillé comme médecin-chef dans le service pathologie clinique de plusieurs hôpitaux suédois. Elle affirme ce que beaucoup ont observé : depuis que ces injections ont été administrées en masse, on voit une augmentation des cas de cancers agressifs, de maladies auto-immunes et des maladies neurologiques.

### 2.Effets secondaires oculaires

Des cas de cécité suite à la vaccination ont été observé. A titre personnel, le neveu de 14 ans d'un de mes patients est devenu aveugle le lendemain de sa première injection. Ce cas fait écho à de nombreux autres dans le monde. Au Canada, un rapport est paru sur les effets secondaires oculaires suivant la vaccination contre le Covid-19 en juin 2025 attestant des effets indésirables suivants :

*Effets indésirables survenant en même temps qu'une infection au SRAS-CoV-2* : manifestations au niveau des paupières, manifestations au niveau des segments antérieurs et postérieurs de l'œil, manifestations neuro-ophtalmiques, conjonctivite, épisclérite, uvéite, changements vasculaires dans la rétine et points blancs, névrite optique, déficits en motilité oculaire causés par des paralysies de nerfs crâniens, trouble passager de la vision causé par des déficits d'accommodation.

*Cas rares d'effets indésirables suivant la vaccination contre la COVID-19 (association non connue)* : tuméfaction des paupières, lésions purpuriques aux paupières, zona ophtalmique, rejet de greffe cornéenne après une kératoplastie, neurorétinopathie maculaire aiguë, syndrome des taches blanches évanescantes, rétinopathie séreuse centrale, décollement de la rétine, uvéite antérieure aiguë, panuvéite, choroïdite multifocale, rétinopathie externe occulte zonal aiguë, réactivation de la maladie de Vogt-Koyanagi-Harada (VKH), névrite optique, neuropathie optique ischémique antérieure artéritique, paralysie du nerf oculomoteur externe, thrombose de la veine ophtalmique supérieure, thrombose du sinus veineux cérébral, nouveau début de la maladie de Graves, d'autres déclarations faisant état de symptômes oculaires seulement, sans résultats oculaires, comme une vision trouble et des douleurs oculaires.

### 3.fécondité

Les effets secondaires des vaccins anticovid sur la fécondité et le possible risque de stérilité font l'objet de nombreux articles sur le net. La première alerte à ce sujet a été lancée le 1<sup>er</sup> décembre 2020 par l'ancien directeur de la recherche en pneumologie de Pfizer, le docteur Michael Yeadon, et

le pneumologue et ancien directeur du Département de Santé Publique, le docteur Wolfgang Wodarg. Ceux-ci ont déposé une demande auprès de l'Agence Européenne des Médicaments, responsable de l'approbation des médicaments à l'échelle de l'Union Européenne, pour la suspension immédiate de toutes les études sur le vaccin contre le Covid-19, en particulier l'étude BioNTech/Pfizer sur le BNT162b (numéro EudraCT 2020-002641-42). Les préoccupations des deux docteurs portaient en particulier sur les points suivants :

- La formation d'anticorps dits « non neutralisants » peut entraîner une réaction immunitaire exagérée, surtout lorsque la personne testée est confrontée après la vaccination au vrai virus « naturel ». Cette amplification dite aggravation dépendante des anticorps, l'ADE, est depuis longtemps connue grâce à des expériences avec des vaccins anti-coronavirus chez les chats, par exemple. Au cours de ces études, tous les chats qui avaient initialement bien toléré la vaccination sont morts après avoir attrapé le virus « naturel ».
- On s'attend à ce que les vaccins produisent des anticorps contre les protéines Spike du Sras-CoV-2. Cependant, ces protéines Spike contiennent également des protéines analogues à la syncytine, qui sont essentielles pour la formation du placenta chez les mammifères tels que l'homme. Il faut absolument exclure qu'un vaccin contre le Sras-CoV-2 puisse déclencher une réaction immunitaire contre la syncytine-1, sous peine de provoquer une stérilité de durée indéterminée chez les femmes vaccinées.
- Les vaccins à ARNm de BioNTech/Pfizer contiennent du polyéthylène glycol (PEG). Il se trouve que 70% des personnes développent des anticorps contre cette substance – cela signifie que de nombreuses personnes peuvent, suite à cette vaccination, développer des réactions allergiques, potentiellement mortelles.
- La durée beaucoup trop courte de l'étude sur les vaccins ne permet pas une estimation réaliste des effets sur le long terme. Comme dans les cas de narcolepsie après la vaccination contre la grippe porcine, des millions de personnes en bonne santé seraient exposées à un risque inacceptable si une autorisation d'urgence était accordée et que la possibilité d'observer les effets sur le long terme de la vaccination ne devait qu'advenir ensuite. Néanmoins, BioNTech/Pfizer a apparemment soumis une demande d'approbation d'urgence le 1er décembre 2020.

Malgré le fait que l'alerte proviennent de gens ayant travaillé pour Pfizer directement, les autorités et les médias continuent d'affirmer qu'il n'y a aucun impact des vaccins sur la fécondité et ont même financé des études pour prouver qu'il n'y avait pas d'effets indésirables de ce type. Cependant, comme le signalent les deux docteurs, nous ne pouvons connaître les effets sur le long terme de ces injections, sur la fertilité comme sur tout le reste. Il est important de noter que des vaccins classiques mais à effets stérilisants ont déjà été distribués par le passé. Cela a eu lieu notamment au Kenya, pays qui a porté plainte contre Bill Gates qui avait financé la campagne de vaccination pour crime contre l'humanité.

## **Observations personnelles**

Je vais à présent décrire ce que j'ai pu observer chez les patients vaccinés que j'ai reçu en séance. Ces éléments complètent les observations faites en médecine occidentale décrites précédemment.

## ***Modification du Yuan Qi et perturbation des méridiens***

En médecine traditionnelle chinoise, il a été observé par de nombreux praticiens que les vaccins ARN anticovid modifient le Yuan Qi (Qi originel). Le Qi originel est l'énergie héritée de nos parents au moment de la conception, aussi appelée Qi ancestral. C'est le Qi originel qui à l'origine de notre constitution physique ainsi que notre caractère. Ce Qi essentiel se situe dans les reins. Il correspond dans notre conception occidentale à l'hérédité. Cette information m'a été transmise par un ami et ancien élève shiatsuki et va dans le sens de ce que moi-même d'autres tradipraticiens en énergétique orientale, avions observé séparément.

Constitué de l'énergie venant en partie du père et en partie de la mère, le Yuan Qi est assez lourd, lent, et circule dans les méridiens les plus profonds. Il est à différencier du Qi défensif (Wei Qi) qui nous protège des agressions extérieures ; et du Qi acquis (Zong Di) issu de l'air que nous respirons (Kong Qi) et de la nourriture que nous consommons (Gu Qi). Il y a donc une modification profonde de l'énergie des personnes vaccinées qui n'est pas sans rappeler les allégations de modification de l'ADN. Cependant, ces théories de modification génétique n'ont pas pu être confirmées et se concentrent uniquement sur la notion d'ADN qui ne recouvre pas vraiment le Yuan Qi. A titre personnel, j'ai pu constater que les patients vaccinés ont un schéma commun concernant le déséquilibre entre les méridiens : les reins et surtout la rate kyo c'est-à-dire en vide d'énergie (parfois les poumons) et surtout un foie en excès d'énergie (jitsu). A chaque fois, des problèmes de circulation du sang plus ou moins sévères ont été observés. Bien souvent, une pathologie existante s'est retrouvée aggravée. Enfin, comme beaucoup de thérapeute, j'ai pu observer les maladies dues aux effets secondaires citées précédemment. J'ai pu observer aussi que tous les vaccinés ne déclenchent pas d'effets secondaires tout de suite : dès fois, cela se produit plusieurs mois voire une année après l'injection. De la même manière, le degré de gravité des effets varient selon la constitution du patient et le nombre d'injection : plus il y a de doses et plus le patient est fragile à la base, plus les effets indésirables surviennent et sont importants.

Le mécanisme physique en cause dans ce déséquilibre semble être le suivant pour les vaccins ARNm : le corps est amené à produire lui-même le pathogène à combattre et, par conséquent, le système immunitaire semble se retourner contre l'organisme lui-même. Concernant les vaccins à ADN, rien ne dit que le système immunitaire puisse se retourner contre le corps et provoquer une maladie auto-immune. En revanche, la thrombose, dans ses différentes variantes, est un point commun reconnu des vaccins à ARNm et à ADN. Un problème est à prendre en compte dans l'analyse des injections : les patients n'ont pas reçu qu'une seule marque d'injection et certains ont donc reçu des vaccins ARNm et des vaccins à ADN dans le même suivi. Cela brouille les pistes car ils peuvent contracter des effets secondaires des deux types d'injections.

## ***Signes de manipulation mentale***

A côté de ces effets secondaires physiques dus aux vaccins, j'ai constaté à plusieurs reprises des réactions psychologiques non expliquées par la médecine scientifique. La première réaction a tout d'une réaction post-hypnotique. Le premier patient vacciné contre le Covid que j'ai reçu en soin était une femme. Nous avons fait un soin debout en Wai Qi Liao Fa (Qi Gong médical). Sans même faire d'induction, cette dame est restée debout pendant plus d'un quart d'heure sans cligner les yeux. La séance terminée, elle m'a dit n'avoir rien ressenti du soin, malgré les réactions de son corps. Cette dissociation entre le vécu de l'esprit du patient vacciné en séance et le vécu et les réactions de son corps est quelque chose que je retrouve souvent sur les patients ayant reçu ces injections, qu'elles soient à ARNm ou à ADN. Une autre réaction étrange concerne les raisons pour lesquelles les patients ont accepté la vaccination anticovid. Les premiers vaccinés que j'ai reçus m'ont dit qu'ils voulaient pouvoir encore voyager. La première chose qui m'a interpellé est qu'aucun de ces patients ne se connaissaient et que certains n'avaient jamais voyager de leur vie

faute de moyens financiers. La deuxième chose qui m'a interpellé est qu'à cette période, les médias français n'arrêtaient pas de parler de cette possibilité de voyager que les personnes pouvaient conserver en se vaccinant (même si légalement rien n'était fixer).

Ce discours était noyé dans un océan d'informations (ou plutôt de désinformations) sur les morts et les dégâts du Covid et les mesures sanitaires. Il s'agissait donc d'une suggestion hypnotique que l'inconscient des patients avait enregistré et il semble que les médias redoublait d'hypnose conversationnelle (indirecte) pour manipuler mentalement la population. D'autres patients disaient qu'ils avaient été forcés de se vacciner pour pouvoir travailler ou continuer de vivre normalement, et ce alors qu'aucune loi ne les forçait à agir ainsi. Il s'agissait là encore de suggestions hypnotiques diffusées via les médias et de pression sociale.

### ***Une perturbation énergétique étrange...***

Il y a un autre effet secondaire qui n'est pas pris en compte par la médecine conventionnelle. Cette médecine ne voit que l'aspect physique des maladies. Hors, cet effet touche l'aspect énergétique du patient. Chez tous les patients vaccinés contre le covid, j'ai remarqué une bulle entourant leur aura et qui bloque tout soin énergétique et limite l'efficacité des thérapies manuelles. En échangeant avec des magnétiseurs issus d'autres traditions et/ou pratiquant d'autres méthodes que les miennes, j'ai pu voir à mon grand étonnement que la plupart d'entre eux avaient observé cette bulle et, comme moi, étaient obligés de la faire éclater pour pouvoir soigner le patient. Cette bulle relève d'un envoûtement. Hors, l'hypnose, historiquement, est une technique d'envoûtement et nous venons de voir que les autorités ont recouru à l'hypnose et à la manipulation des masses (pression sociale, etc...) pour obtenir le consentement des patients vaccinés. Pour les lecteurs cartésiens, je précise que la médecine traditionnelle chinoise ainsi que l'existence de l'aura et du Qi est validée scientifiquement depuis les années 1970. Dans le livre :Psychic Discoveries behind the Iron Curtain de Sheila Osrander et Lunn Schroedder, 1970, Englewood Cliffs : Prentice Hall, et 1971 : Bantam, il est décrit les vastes études effectuées sur les phénomènes psychiques par l'URSS. Voici quelques exemples des découvertes mentionnées :

1. En 1939, Semyon Davidovich Kirlian et sa femme ont créé la photographie Kirlian utilisant un champ électromagnétique à haute fréquence afin de prendre en photo une partie des corps énergétiques (aura). Leurs photographies ont montré que la maladie se manifeste d'abord au niveau de l'aura avant de se manifester dans le corps physique et visible.
2. A la très respectée université d'Etat Kirov d'Alma-Ata, un groupe de biologistes et de biophysiciens a déclaré que l'aura n'est pas qu'une simple constellation plasmatique d'électrons, de protons surexcités et ionisés ou peut-être de quelque autre particule, mais un organisme entièrement uniifié qui agit comme une unité qui engendre ses propres champs magnétiques.
3. Les émotions affectent cette aura.
4. D'après les découvertes effectuées à l'université d'Etat du Kazakhstan, le corps énergétique possède un schéma d'organisation particulier qui détermine la forme de l'organisme. Ainsi, le docteur Alexander Studitsky de l'Institut de Morphologie Animale de Moscou a haché des tissus musculaires et en a rempli une plaie faite à un rat. Un nouveau muscle s'est entièrement recréé. L'équipe en a conclu qu'il existe une sorte de schéma d'organisation.
5. Il a été observé que si un individu perd un doigt ou un bras, il conservera toujours le doigt ou le bras énergétique ce qui fait qu'il peut parfois sentir son bras comme s'il était toujours présent.

6. Le docteur Mikhaïl Kuzmich Gaïkin, un savant de Leningrad, a confirmé l'existence de canaux et de centres énergétiques correspondant aux méridiens et points d'acupuncture décrits dans la médecine chinoise ancienne, en mesurant l'emplacement exact des points d'acupuncture à l'aide d'un tobiscope. Plus tard, le physicien Victor Adamenko a inventé un tobiscope amélioré appelé CCPA repérant les points d'acupuncture mais aussi les réactions et changements d'états du corps énergétique qui sont enregistrés sur graphiques numériques.

7. Les Russes ont sérieusement considéré la possibilité de magnétiser certains points du corps énergétique pour stimuler les facultés psychiques latentes.

8. Enfin, les recherches effectuées sur des guérisseurs russes indiquent que la guérison psychique implique un transfert d'énergie du corps énergétique du guérisseur à celui du patient.

En 1988, lors de la première conférence mondiale pour les échanges académiques sur le Qi Gong médical à Beijing, en Chine, 128 publications techniques ont été présentées et publiées sur l'application du Qi Gong médical (soin par émission du Qi) sur un grand éventail de troubles et de maladies :

1. Il a par exemple été démontré que la projection de Qi sur des cellules leucémiques L-1210 chez des souris BDA un quart d'heure par jour durant dix jours avait considérablement diminué le nombre de cellules leucémiques (différence statistiques de <0,01 par rapport au nombre de cellules L-1210 restant). Ceci est décrit dans l'étude A Study of the effects of the Emitted Qi on the L-1210 Cells of Leukemia de Mice de ZhaoWuizhen et Feng Lida (China Immunology Research Center, Beijing, China).

2. Dans l'étude The effect of the emitted Qi on the immune functions of Mice de WangYunsheng, Feng Lida et Chen Haixing (China Immunology Research Center, Beijing, China), un test a été effectué sur des souris afin de voir si le Qi renforçait l'immunité. Les souris ont reçu une projection de Qi de la part de maîtres éminents de Qi Gong. Les tests ont indiqué que le Qi peut de façon sensible augmenter la fonction phagocytaire et stimuler les macrophages du péritoine qui font partie du système immunitaire.

Je viens de décrire les effets secondaires que j'ai pu observer directement. Certains sont physiques et d'autres non. Les effets non physiques ne sont pas dus aux vaccins anticovid mais à la manipulation mentale des masses qui les accompagnent. À ces effets s'ajoutent les phénomènes post-traumatiques liés à la période de crise en elle-même : somatisations diverses (eczema, etc.), dépression, traumas, peur, etc.

## **Des vaccins/injections contaminants ?**

Une dernière question reste à explorer concernant les vaccins anticovid : sont-ils contaminants ? Est-ce que les personnes vaccinées peuvent « contaminer » les autres, induire les effets secondaires chez les personnes non vaccinées qui les côtoient ? Cette question peut paraître effrayante mais les alertes, fondées ou non, à ce sujet sont si nombreuses qu'il me paraît important de l'aborder ici. L'excrétion désigne la possibilité que le corps humain de rejeter les déchets et éléments inutiles de son organisme. Dans le cadre des vaccinations contre le covid, cela désigne le fait, pour le corps injecté par de l'ARNm (ou autre thérapie génique) d'excréter et de communiquer l'ARNm aux autres. Les allégations d'excrétion concernant les vaccins anticovid ne concerne que les vaccins ARNm, donc les vaccins Pfizer et Moderna.

Le fait que le corps puisse excréter des vaccins géniques était déjà connu avant l'ère du Covid. Nous pouvons le voir dans les directives de la FDA publiées en 2015 pour les « promoteurs

*de produits de thérapie génique à base de virus ou de bactéries »* (les produits VBG) : « *Des études d'excrétion devraient être menées pour chaque VBG ou produit oncolytique afin de fournir des informations sur la probabilité de transmission à des personnes non traitées, car les données historiques seules peuvent ne pas être prédictives du profil d'excrétion. Les données [des essais sur les animaux] peuvent aider à estimer la probabilité et le profil potentiel d'excrétion chez les humains, en particulier lorsqu'il y a des préoccupations au sujet de la transmission à des personnes non traitées. Cependant, de telles données ne peuvent pas remplacer l'excrétion humaine pour plusieurs raisons ...* ». L'excrétion des vaccins ARNm est donc techniquement possible même si nous ne connaissons pas encore par quelle voie naturelle le corps peut faire cela.

Le point de départ des alertes concernant l'excrétion des vaccins ARNm date du 19 août 2021. Une étude paraît sur le site [www.nature.com](http://www.nature.com). Il y est expliqué qu'une équipe de Singapour a identifié de très faibles quantités d'ARNm dans le lait maternel de quatre femmes sur un échantillon de 35 participantes, sans pour autant appeler à stopper la campagne de vaccination. Une deuxième étude paraît en 2021 dans la revue *Obstetrics and Gynecology*, menée par des scientifiques de l'Université du Massachusetts à Amherst sur 30 femmes ayant reçu un vaccin à ARNm entre janvier et avril 2021. Les participantes ont fourni des échantillons de lait maternel avant d'être vaccinées, pendant trois semaines après leur première dose et trois semaines après la deuxième dose. Des échantillons de selles de nourrissons ont été prélevés 21 jours après cette deuxième injection. Les auteurs disent avoir ainsi trouvé des anticorps capables de neutraliser la protéine spike du virus d'origine et de quatre variants, dans les échantillons de lait maternel et dans plus de 30% des échantillons de selles de nourrissons. L'étude montrant une immunisation des enfants par transfert des anticorps de la mère contre le Covid, ils affirment avec fierté : « *Cette recherche est la première à détecter les anticorps anti-SARS-CoV-2 dans des échantillons de selles de nourrissons de mères vaccinées* », expliquent-ils. « *Notre étude montre qu'ils sont transférés via le lait maternel* ». Comment un tel transfert peut-il être une bonne nouvelle ?

Par ailleurs, les niveaux d'anticorps observés dans l'étude sont en lien avec les effets secondaires du vaccin subis par la mère. En clair, plus les femmes ont été touchées par des effets indésirables de l'injection, plus les échantillons de selles renfermaient des anticorps. Enfin, l'étude montre que les anticorps ont été détectés chez des nourrissons quel que soit leur âge, de 1,5 à 23 mois. Ce qui, pour les chercheurs qui ne voient pas le danger de leur découverte, « *est une motivation pour les femmes à continuer d'allaiter après avoir reçu le vaccin* ». En septembre 2022, une troisième étude paraît dans le *Jama Pediatrics*. Deux chercheurs de l'École de médecine de Long Island ont examiné la présence de l'ARNm chez onze femmes allaitantes ayant reçu soit le vaccin de Pfizer, soit celui de Moderna, jusqu'à six mois après accouchement. Les échantillons de lait ont été prélevés entre une heure et cinq jours après l'injection. Le résultat va dans le sens de l'étude précédente : l'équipe a détecté des traces d'ARNm chez cinq femmes. En tout, sept échantillons portaient la marque du vaccin sur la totalité des 131 prélèvements examinés. Une présence qu'ils qualifient de « *sporadique* ». Comble du paradoxe, tout en suggérant « *que l'allaitement après la vaccination par l'ARNm du COVID-19 est sûr* », les deux chercheurs appellent à « *la prudence en ce qui concerne l'allaitement des enfants de moins de 6 mois dans les 48 premières heures* ».

Il y a donc une transmission de l'ARNm via le lait maternel qui est avéré. Pour autant, il y a-t-il d'autres voies d'excrétion ? Le premier à parler d'autres modes d'excrétion a été Hervé Seligmann en 2021. Il s'agit d'un chercheur en biomédical qui a notamment étudié et publié des articles et écrits sur la physiologie des plantes, la microévolution de la morphologie des lézards, et un grand nombre de découvertes sur le code génétique et les gènes, dont plusieurs mécanismes de mitigation des erreurs de traduction des gènes. Il a publié plus de 100 articles scientifiques dans des revues scientifiques internationales revues par des pairs. Il a travaillé avec le Professeur Didier Raoult à Marseille, et a très tôt étudié les données en Israël puis en Europe (*Euromomo*) concernant

les vaccins à ARNm. Ses travaux portent sur le shedding, un processus par lequel les personnes vaccinées pourraient excréter des éléments du vaccin, affectant indirectement les non vaccinés autour d'eux, notamment les enfants. En septembre 2021, il a observé une corrélation entre le taux de fertilité par pays et le taux de vaccination, montrant que le vaccin affecte plus les femmes. Il avance aussi que pour toutes les classes d'âges l'efficacité du vaccin est négatif et que plus on est jeune et plus cela se vérifie. Il aurait aussi découvert que la maladie de Creutzfeldt-Jacob est plus rapide en fonction du nombre de doses, la causalité étant très suspectée. En avril 2021, il trouve une corrélation avec proportionnalité entre la mortalité infantile (enfants non vaccinés contre le covid à cette époque) et les injections des adultes. À partir de début juin 2021, il trouve une surmortalité (*excès de mortalité des moins de 15 ans - non vaccinés*) jusqu'à plus de 812 morts pour 2021. On aurait déjà dépassé ces 800 morts en 2022. Cet effet durerait 20 semaines après les injections de la première dose. Il ne retrouve pas cela pour la troisième dose. Il souligne à chaque fois la nécessité d'études complémentaires (comparaisons familiales vaccinées/non vaccinées, analyses biologiques approfondies) mais regrette le manque d'intérêt et de financement pour de telles recherches, entravées par des intérêts financiers et politiques. Ces analyses ont malgré tout été diffusées et reprises par de nombreux médias alternatifs et complotistes comme des affirmations et non comme des données à étudier de manière plus approfondies.

Le 2 février 2025 paraît un nouvel article sur le site de l'AIMSIB « *Le shedding des vaccins Covid et ses effets cliniques* ». C'est une traduction faite par la pharmacienne et biologiste Hélène Banoun, d'études réalisées par Pierre Kory, un médecin américain spécialisé dans les soins intensifs, et d'un médecin du Middle West resté anonyme paru en 2024 venant poser des constats et la plausibilité biologique du *shedding*, de l'excration du vaccin à ARNm. Tous les points repris dans cet article ont été signalés par le Dr Seligmann dans ses travaux depuis 2021 : vieillissement accéléré, excration plus importante des jeunes, surmortalité infantile au contact des vaccinés, effet *shedding* décuplé sur les injectés, les dangers de l'allaitement, la durée de l'effet dans le temps, l'augmentation de l'effet avec l'addition des doses injectées. Pierre Kory et ce médecin du Middle West se basent d'ailleurs sur l'article d'Hervé Seligmann et Spiro Pantazatos concernant le *shedding* dont ils indiquent la source mais sans citer nommément ces deux scientifiques. Hélène Banoun, elle, dit croire être la première à avoir publié les mécanismes et avoir démontré la plausibilité biologique du « *shedding* » en omettant de mentionner qu'elle avait échangé sur le sujet avec le Dr Seligmann. Pourquoi une telle obstination à citer Seligmann sans lui attribuer la paternité de l'idée du *shedding* ? Pourquoi cette guerre d'ego entre chercheurs pour dénoncer ce qui serait un scandale sanitaire ? La conclusion de l'article de l'AIMSIB est la suivante : « *l'excration est bien réelle, varie d'une personne à l'autre, la plupart des personnes sensibles l'ont déjà compris. Le shedding est un phénomène réel et prévisible qui peut s'expliquer par des mécanismes connus propres à la technologie ARN* ».

Doit-on croire pour autant ces deux articles, tant diffusés et repris dans les médias alternatifs et complotistes ? L'excration est techniquement possible comme le montrent les recommandations de la FDA. Elle trouve une confirmation avec les études sur la transmission de l'ARNm via le lait maternel, un biais qui paraît logique puisque la mère transmet naturellement beaucoup de choses à son enfant ainsi. Mais qu'en est-il des études de Seligmann, de Kory et de Banoun ? Si on les lit, les modalités d'excréions changent : par le lait maternel, par l'air, par le contact physique, voire par voie sexuelle (cf.derniers travaux de Seligmann). Cela aboutit à l'instauration de la peur entre les vaccinés et les non vaccinés et amène donc à la division à une époque où l'union entre les humains est vitale, ce qui finalement sert les intérêts du régime totalitaire actuel : diviser pour mieux régner. Autre point crucial : les études de Kory et de Banoun affirment l'existence du shedding en se basant

sur les travaux de Seligmann sans le citer et ce alors que ce dernier répétait sans cesse la nécessité d'études complémentaires pour prouver de façon définitive la réalité du phénomène. Nous avons donc un auteur initial qui a remarqué un phénomène dont il n'est pas réellement certains, fautes d'études complémentaires. Mais ce chercheur a vu ses travaux être repris par d'autres chercheurs qui n'ont pas voulu le citer ou qui ont réclamé la paternité de la découverte en affirmant la réalité d'un phénomène non encore totalement prouvé.

Je ne me suis jamais fait injecté ces produits comme peut s'en douter le lecteur pour les raisons déjà évoquées dans les articles précédents. Et, si je me base sur ma propre expérience, je suis en contact dans la vie comme en cabinet avec autant de personnes vaccinées que non vaccinées et ce depuis le début de la campagne de vaccination. De par mon métier de rebouteux, on ne peut être plus en contact que moi avec le corps des personnes vaccinées. Hors, le fait est que je n'ai rien. Aucun effet indésirable ou autre symptôme lié à un quelconque shedding. En revanche, j'ai rencontré beaucoup de gens effrayées qui avait eu vent du shedding et des études de Banoun et Kory et qui ont développé des symptômes après avoir été en contact avec des personnes qu'elles croyaient être vaccinées. Sans nier ou affirmer la théorie de Seligmann, je crois que la peur et l'effet nocebo (inverse du placebo) devraient aussi être prises en compte à l'avenir dans les études complémentaires sur le shedding.

En conclusion, nous avons vu que les vaccins anticovid provoquaient de nombreux effets secondaires qui différaient selon la nature de l'injection (à ARNm ou à ADN avec OGM) et le terrain du patient vacciné. Les effets secondaires physiques sont couplés à des effets liés à l'hypnose à la manipulation des masses qui a permis la campagne de vaccination : dissociation entre les sensations de l'esprit et les sensations du corps, bulle d'énergie enfermant le patient, etc. Enfin, nous avons pu voir que les vaccins à ARNm, contrairement aux vaccins à ADN, se transmettaient via le lait maternel. Enfin, nous avons examiné la question du shedding et vu que, faute d'études complémentaires, il était impossible d'affirmer ou d'infirmer l'existence de ce phénomène qui est techniquement possible. Nous avons aussi pu constater que les lanceurs d'alerte et auteurs complotistes ont extrapolé ou repris à leur compte en les présentant comme des vérités absolues des observations d'un chercheur, Hervé Seligmann, qui demandait des études complémentaires pour confirmer ou non ses analyses et en tirer une réelle conclusions. Pour finir, je dirais que les observations décrites dans cet article et le précédent confirme ce que montre l'historien Arnaud De la Croix avec son livre *Treize complots qui ont fait l'histoire* paru aux éditions Racine en 2018 : la vérité n'est ni du côté mainstream, ni côté complotistes, mais bien souvent entre les deux.

## Partie 3

Forts des observations et informations obtenues dans les articles précédents, nous allons pouvoir aborder un protocole de traitement des effets secondaires des injections anticovid. Le protocole présenté en fin d'article n'a aucun effet secondaire et ne nécessite pas un coût élevé. Il fait appel à des plantes et des épices que avons généralement dans notre cuisine, et à l'homéopathie qui est une médecine sans effet indésirable.

### **Le pin sylvestre : un remède contre les injections ?**

Plusieurs protocoles sont parus sur le net, avec des remèdes plus ou moins risqués ou absurdes. Le plus célèbre de ces protocoles est la consommation de tisane d'épines de pin sylvestre et, en tant que tradipraticien, je me dois de parler de ce remède avant de présenter le protocole que je conseille aux patients. On attribue sur le net aux aiguilles du pin sylvestre de nombreuses propriétés aujourd'hui.

#### ***Le pin et la suramine***

Tout d'abord, nombre d'auteurs et de thérapeutes prétendent qu'elles contiennent une substance appelée la suramine. La suramine est une molécule de synthèse inventée dans les années 1920 par Oskar Dressel, Richard Kothe et Wilhelm Roehl, des chimistes travaillant pour IG Farben, un laboratoire allemand spécialisé dans la création de produits chimiques et le raffinage du pétrole ; démantelé en 1952 dans le cadre de la politique de dénazification. Longtemps tenue secrète pour des raisons commerciales, la formule de la suramine a été élucidée et publiée en 1924 par Ernest Fourneau et son équipe de l'Institut Pasteur. A l'origine, le médicament était utilisé pour détruire des parasites et pour traiter des maladies qui frappent certains pays, en Afrique par exemple avec la maladie du sommeil. En 1979, on lui découvre des propriétés anticancéreuses et on l'a testée par la suite sans succès comme inhibiteur de la transcriptase inverse (une enzyme essentielle dans la réPLICATION de rétrovirus comme le VIH) dans le traitement du sida. Depuis 2014, les chercheurs espèrent utiliser ce médicament, qui n'est pas sans toxicité, pour traiter certaines formes d'autisme et de stress des cellules neuronales. C'est pour sa capacité d'inhiber la transcriptase inverse que des auteurs en ont parlé dans le contexte du covid avec une étude *in vitro*, dans un tube à essai et non sur un humain, démontrant que la suramine inhibe la réPLICATION du covid.

Quel lien existe entre les aiguilles de pin et la suramine ? En réalité, il n'y en a aucun. Il n'y a aucune trace du fait que les aiguilles de pin contiendrait la suramine, cette molécule synthétisée en laboratoire. L'herboriste Christophe Bernard de AltheaProvence, qui s'est interrogé sur cet étrange remède a trouvé un seul lien entre la suramine et le pin qu'il montre, non sans ironie, que le pin ne contient pas cette molécule. La suramine, au tout début, a été synthétisée à partir un colorant chimique qui s'appelle le bleu de trypan. Le bleu de trypan est fabriqué à partir de toluidine. La toluidine est obtenue par distillation de certains goudrons. Hors, on peut fabriquer du goudron avec de la résine et du bois de pin. En d'autres termes, les aiguilles de pin ne contiennent pas de suramine qui est une molécule potentiellement toxique créée selon un processus complexe en laboratoire.

#### ***Le pin : acide shikimique, anti-inflammatoire antioxydant***

Une autre affirmation souvent répétée est que les aiguilles de pin aident à combattre les infections virales car elles contiendraient de l'acide shikimique, un acide à la base du médicament

Tumiflu, à l'efficacité controversée et non sans risque, qui est utilisé pour lutter contre la grippe. L'acide shikimique agit comme inhibiteur de l'enzyme neuraminidase, qui est présente à la surface du virus et qui lui permet d'attaquer les parois de nos propres cellules pour les pénétrer et se multiplier. Contrairement à la suramine, il est vrai que les aiguilles de pin contiennent de l'acide shikimique et on peut en profiter sous forme de tisane. Cependant, dans le contexte d'une infection comme le covid, cette plante n'est pas la plus efficace et nécessite d'être utilisée en complément d'autres plantes. Une autre affirmation dit que les aiguilles de pin seraient riches en antioxydants et contribuerait à renforcer nos réserves en antioxydants pour éliminer certaines toxines très inflammatoires. Là encore, il est vrai que les aiguilles sont riches en antioxydants et substances anti-inflammatoires. Cependant, beaucoup d'autres plantes le sont aussi et en bien plus grandes quantités : le gingembre, le curcuma, le romarin, etc. pour ne citer qu'eux.

### **Prévention des thromboses**

Une autre affirmation est que les aiguilles de pin préviendraient les thromboses. Cela est réel et a été démontré chez l'homme avec l'écorce de pin maritime et l'animal pour les aiguilles de pin. L'herboriste Christophe Bernard explique que « *cet effet serait dû, en partie, à l'acide shikimique d'après les études, encore lui. Et on a un effet qui inhibe la formation de la fibrine, effet similaire à l'aspirine d'après un étude, et un effet fibrinolytique aussi. Donc pour dire les choses dans des termes plus simple, on aurait un effet qui prévient la formation de caillots, et un effet qui agit aussi sur les caillots une fois formés pour les résorber* ». La tisane d'aiguilles de pin est donc intéressante en complément d'autres plantes dans le cadre d'un traitement.

La tisane d'épines de pin est donc un remède intéressant pour prévenir la thrombose, due aux vaccins anticovid ou autres, et pour son effet légèrement détoxifiant. Mais cette tisane est-elle réellement efficace pour traiter les effets indésirables de vaccins à ARNm ou des vaccins à ADN contenant des OGM ? Le pin n'est peut-être pas la première plante à laquelle penser et, si on souhaite réellement l'utiliser, il est préférable de combiner ses aiguilles avec d'autres plantes pour une plus grande efficacité. Cette courte étude est une piste de traitement mais aussi un appel à la vigilance concernant les protocoles et remèdes publiés très largement sur le net, contre le covid et ses vaccins (et contre toute autre pathologie). Nous l'avons vu, cette plante, présentée comme un remède miracle contre les injections anticovid, n'a pas de suramine et n'est pas forcément la plus efficace concernant la prévention des thromboses et la détoxification.

### **Un protocole d'auto-traitement sur trois mois**

Le protocole que je vais présenter ici en est un parmi d'autres. Il n'utilise pas les épines de pin mais des plantes plus efficaces encore. Il a l'avantage d'utiliser des remèdes simples, sûrs, sans dangers et à l'efficacité prouvé dans leurs domaines respectifs. Je vais présenter dans un premier temps un protocole d'auto-traitement pour que le patient ayant lu mes articles puisse se soigner seul, du moins au début. Il pourra par la suite consulter un tradipraticien ou un thérapeute compétent pour s'assurer du résultat et faire des soins complémentaires si besoin. Cet auto-traitement est faisable si les effets indésirables ne sont pas trop graves ou handicapants. En cas d'effets graves, il préférable de consulter.

## **Démarrer la cure**

Pour démarrer la cure, le patient devra commencer par un auto-traitement faisant appel à l'hydrothérapie, à la phytothérapie et au yoga.

### 1.Se nettoyer : fumigation et oeuf

Pour commencer, faites brûler un peu de sauge (blanche ou officinale) ou de cèdre et passer la fumée libérée sur tout votre corps. Respirez la vapeur. Détendez vous. Ensuite, prenez un œuf et frottez tout votre corps avec. Brûlez ensuite cet œuf et ne le mangez surtout pas. En faisant cela, vous faites exploser la bulle énergétique et faites un premier nettoyage de votre organisme.

### 2.Rééquilibrage énergétique : mudras

Continuez ensuite avec des mudras. Ce court yoga des doigts permet de rééquilibrer et d'harmoniser les 12 méridiens dans leur globalité. Il sera à faire une à deux fois par jour pendant la cure. Il peut être continué après en prévention si vous le souhaitez.

S'asseoir par terre ou sur une chaise, le dos droit mais sans tension, sans forcer.

Respirez tranquillement. Se détendre.

Joindre les paumes en gasshô (geste de la prière, triple réchauffeur et maître-coeur) 2-3 minutes

Tenir le pouce droit (rate-estomac) dans la main gauche 2-3 minutes

Tenir l'annulaire droit (poumon-gros intestin) dans la main gauche 2-3 minutes

Tenir le majeur droit (foie-vésicule) dans la main gauche 2-3 minutes

Tenir l'index droit (rein-vessie) dans la main gauche 2-3 minutes

Tenir l'auriculaire droit (coeur-intestin grêle) dans la main gauche 2-3 minutes

Faire de même avec les doigts de la main gauche

### **3.Bain d'eau salée**

Vous ferez ensuite un bain d'eau salée, 1 fois par jour pendant 1 semaine. Il est préférable de faire un bain du corps entier mais un bain de pieds fonctionne très bien aussi.

## **Remèdes sur trois mois**

Pendant trois mois, il est conseillé de prendre les remèdes suivants pour nettoyer l'organisme des toxines, des métaux lourds et autres polluants à l'origine des effets indésirables provenant des vaccins, des injections anticovid, de l'alimentation et de la pollution environnementale. C'est une chélation et une détoxicification complète et sans effets indésirables, si ce n'est les signes que le corps élimine les déchets (augmentation du nombre de selles par jour, etc.). Des remèdes sont aussi prévus pour fluidifier le sang, sans que cela soit en contre-indication avec des médicaments anticoagulants.

### 1.Homéopathie

Améliorer la réponse immunitaire, prévenir les effets secondaires vaccinaux et nettoyer le terrain :

*Thuya 30CH : 1 dose par semaine pendant 3 mois*

*Silicea 15CH : 1 dose par semaine pendant 3 mois*

Fluidifier le sang, drainer le foie, la vésicule biliaire, les reins, traiter les névralgies, et détoxifier des métaux lourds :

*Hamamélis 15 CH : 1 dose par semaine pendant 3 mois*

*Berberis vulgaris 30CH : 1 dose par semaine pendant 3 mois*

*Hypericum perforatum 30CH : 1 dose par semaine pendant 3 mois*

## 2. Phytothérapie

En complément, il faudra boire une fois par jour, le matin si possible, le remède suivant :

1 sachet de thé vert (ou équivalent)  
2 cuillères à café de thym  
2 cuillères à café de cannelle  
1 cuillère à café de gingembre en poudre  
2 cuillères à café de coriandre  
1 cuillère à café de romarin  
1 fond de tasse de jus de citron  
1 cuillères à café de curcuma (alternative : cumin ou safran)  
1 pincée de poivre

Ce mélange simple est à faire vous-même. Tous les ingrédients de la tisane forment un élixir de longue vie du même type que le lait d'or ayurvédique et chacun d'eux a des propriétés chélatrices permettant d'éliminer les métaux lourds : le coriandre élimine le plomb, le mercure et le nickel par exemple. Pris une fois par jour sur une courte période (1 à 3 mois), elle permet une chélation douce et sans effet secondaire. Pour les enfants, il peut se prendre en bain de plantes à raison de deux bains par semaine pendant 3 mois.

## 3. Diététique

Pendant les trois mois de la cure, il est conseillé de stopper l'alcool et le café, de ne pas consommer de drogues (tabac ou autre). Il faudra aussi limiter les sucres industriels. Enfin, il est bon d'ajouter aux plats de l'ail, notamment pour les propriétés chélatrices de cet ingrédient.

La cure de trois mois peut être renouvelée après un mois de pause si les effets persistent. En cas d'effets indésirables graves dus aux vaccins anticovid, il est préférable de consulter un thérapeute compétent tout en faisant la cure afin de maximiser les chances de guérison.

## **Pistes de traitement pour les thérapeutes**

J'invite les professionnels de santé et praticiens de toute tradition à s'inspirer de cette cure pour aider les patients. Il est toujours utile de faire exploser la bulle énergétique dès la première séance. Une seule fois suffit souvent et les techniques sont nombreuses pour le faire. Ensuite, à la place du yoga, que le patient pourra faire chez lui en complément, il importera de faire des soins pour fluidifier et harmoniser le sang, détoxifier et rééquilibrer l'organisme. L'ayurvédica, la médecine chinoise et tibétaine regorgent de techniques de massage pour cela. Shiatsu, Tuina, Seitai, Abhyanga, toutes les approches fonctionnent. En magnétisme curatif, un travail est souvent à faire pour dégorger le foie et renforcer les poumons et la rate. Il en va de même en Wai Qi Liao Fa (Qi Gong médical) et prana chikitsa (soin énergétique indien). Une fois la séance faite, il suffit de

prescrire les remèdes de la cure sur trois mois et de revoir le patient une fois par mois (ou plus en cas d'effets indésirables graves).

## **Conclusion**

Ces injections sont des armes et non des produits de santé. Trouver une solution sans risque à ces injections m'a pris du temps car les informations fiables ont été longues à trouver et je voulais avoir plus de recul. Il est possible que d'autres découvertes soient faites dans les prochaines années. J'espère que cette cure pourra aider un maximum de gens. Elle ne traite pas uniquement les injections anticovid mais tout un panel de troubles liés à une intoxication ou une pollution de l'organisme. On peut donc l'utiliser pour soigner d'autres pathologies avec le conseil d'un praticien expérimenté et formé à la phytothérapie. Le lecteur remarquera que j'ai présenté cette cure sous la forme d'un auto-traitement en m'adressant aux patients avant de m'adresser aux thérapeutes. La raison est simple. Depuis le mois de mai 2025, le Traité sur la Prévention des Pandémies a été ratifié par tous les Etats membres de l'OMS, rendant vital l'autonomisation du peuple en matière de santé. Cet évènement n'a été relayé par quasiment aucun médias si ce n'est des articles mainstream faisant l'éloge de ce texte. Il s'agit pourtant d'un tournant majeur dans notre histoire contemporaine puisqu'il marque l'avènement d'une gouvernance mondiale de la santé. Je consacrerais un article prochainement au sujet de ce texte et de ce qu'il représente.

## Bibliographie

Arnaud de la Croix (2018), *Treize complots qui ont fait l'histoire*, éd.Racine

### Articles

Christian Chavagneux (2021), « Moderna, l'argent public et les paradis fiscaux », *Alternatives Économiques*

### Sitographie

- <https://www.allodocteurs.fr/covid-que-contiennent-exactement-les-vaccins-a-arn-31610.html>
- <https://www.vidal.fr/maladies/voies-respiratoires/coronavirus-covid-19/vaccins.html>
- <https://www.femmeactuelle.fr/sante/sante-pratique/pfizer-moderna-janssen-astrazeneca-quelle-est-la-composition-des-vaccins-anti-covid-2116636>
- <https://www.infovac.fr/>
- <https://fr.pioneerbioinc.com/knowledge/what-is-trometamol-uses-benefits-and-side-effects>
- <https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/compound/Edeitate-disodium#section=Depositor-Supplied-Synonyms>
- <https://www.sigmaldrich.com/FR/fr/substance/disodiumedetate372246381926>
- <https://www.vidal.fr/maladies/voies-respiratoires/coronavirus-covid-19/vaccins.html>
- <https://michel.delorgeril.info/collection-vaccins/>
- <https://www.aimsib.org/2019/03/10/et-si-notre-organisme-netait-pas-du-tout-sterile-un-siecle-derreurs-scientifiques/>
- <https://www.bonnes-habitudes.fr/comprendre/polymorphisme-microbien/https://www.nature.com/articles/s41598-017-10479-8>
- <https://theday.com/>
- <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/6719141.stm>
- <https://www.theguardian.com/world/2007/jun/05/health.healthandwellbeing1>
- [https://www.lemonde.fr/economie/article/2012/08/07/accusations-de-corruption-pfizer-va-regler-pour-60-millions-de-dollars\\_1743442\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2012/08/07/accusations-de-corruption-pfizer-va-regler-pour-60-millions-de-dollars_1743442_3234.html)
- <https://www.biospectrumasia.com/news/25/6835/after-gsk-its-now-pfizer-facing-chinas-corruption-crackdown.html>
- <https://www.wsj.com/articles/pfizer-receives-inquiry-from-sec-bribery-unit-11604674900>
- <https://www.humanite.fr/monde/argentine/pourquoi-pfizer-refuse-de-livrer-ses-vaccins-a-la-argentine-711357>
- <https://www.oxfamfrance.org/communiques-de-presse/les-labos-pharmaceutiques-versent-des-milliards-de-dollars-aux-actionnaires-en-plein-apartheid-vaccinal/>
- <https://www.dailymail.co.uk/news/article-8961355/Will-Rishi-Sunak-PROFIT-new-Moderna-coronavirus-vaccine-Hedge-fund-set-major-investor.html>
- <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/07/22/97002-20130722FILWWW00263-astrazeneca-visites-par-la-police.php>
- <https://www.independent.co.uk/news/business/news/astrazeneca-executive-detained-after-chinese-police-raid-shanghai-hq-8727173.html>
- <https://www.standard.co.uk/business/astrazeneca-takes-6m-hit-after-faking-conferences-to-bribe-doctors-a3333166.html>

<https://www.rfi.fr/en/contenu/20180801-us-probes-claims-pharma-giants-actions-helped-iraq-insurgency>

<https://www.thetimes.com/world/us-world/article/astrazeneca-s-drugs-policy-in-iraq-financed-terrorism-zx38j6v3t?region=global>

<https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiques-de-presse/lautorite-de-la-concurrence-sanctionne-le-laboratoire-janssen-cilag-et-sa>

<https://nypost.com/2020/12/07/astrazeneca-vaccine-partner-in-china-has-history-of-scandal/>

<https://www.lecho.be/entreprises/pharma-biotechnologie/janssen-products-condamne-a-payer-1-6-milliard-de-dollars-pour-tromperie-sur-ses-medicaments-anti-vih/10600628.html>

[https://www.informationhospitaliere.com/vaccin-pfizer-liste-des-effets-secondaires-connus#Vaccins\\_Pfizer-BioNTech\\_Quels\\_sont\\_les\\_effets\\_secondaires](https://www.informationhospitaliere.com/vaccin-pfizer-liste-des-effets-secondaires-connus#Vaccins_Pfizer-BioNTech_Quels_sont_les_effets_secondaires)

<https://ansm.sante.fr/uploads/2023/03/14/20230314-covid-ei-fiche-pfizer-ps-mars2023.pdf>

<https://www.femmeactuelle.fr/sante/news-sante/vaccin-moderna-quels-sont-les-effets-indesirables-repertories-par-lansm-2111909>

<https://www.femmeactuelle.fr/sante/news-sante/vaccin-astrazeneca-on-en-sait-plus-sur-les-effets-secondaires-2109642>

<https://ansm.sante.fr/uploads/2021/04/13/20210413-covid-19-vaccins-fiche-ei-astrazeneca-ps.pdf>

<https://ansm.sante.fr/uploads/2021/04/29/20210429-fiche-ei-janssen-ps.pdf>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/rapports-effets-secondaires-oculaires-suivant-vaccination-covid-19-communique-professionnels-sante.html>

<https://2020news.de/en/dr-wodarg-and-dr-yeadon-request-a-stop-of-all-corona-vaccination-studies-and-call-for-co-signing-the-petition/>

[https://medecinechine.com/le-qi-dans-la-medecine-chinoise/#Le\\_Qi\\_originel\\_Yuan\\_Qi](https://medecinechine.com/le-qi-dans-la-medecine-chinoise/#Le_Qi_originel_Yuan_Qi)

<https://www.aimsib.org/2024/10/27/turbo-cancers-maladies-auto-immunes-et-pathologies-neurologiques-survenant-apres-la-vaccination-arnm-anti-covid/>

<https://www.nature.com/articles/s41541-021-00370-z>

<https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/2796427#supplemental-tab>

<https://www.ladepeche.fr/2022/01/13/covid-19-les-meres-vaccinees-transmettent-des-anticorps-via-le-lait-maternel-10043375.php>

<https://docteur.nicoledelepine.fr/stoppons-les-injections-a-arnm-ils-sexcretent-meme-dans-le-lait-maternel/>

<https://depechescitoyennes.fr/articles/reportage/universite-dete-resistante>

<https://depeches-citoyennes.com/articles/scientifique/dr-herve-seligmann-une-mise-au-point-s-impose>

<https://www.sante-nutrition.org/injections-shedding-et-mortalite-des-correlations-troublantes-selon-herve-seligmann/>

<https://www.altheaprovence.com/aiguilles-de-pin-sylvestre-le-vrai-du-faux-suramine-acide-shikimique/etc/>